

LOCALISATION DE L'INTERVENTION

Boulevard des Chutes entre la rue des Pionnières-de-Beauport et l'avenue de l'Obiou

CONDITIONS DE CIRCULATION

Du dimanche 30 mars 20 h lundi 31 mars 5 h 30

Du lundi 31 mars 20 h mardi 1er avril 5 h 30

Du mardi 1er avril 20 h au mercredi 2 avril 5 h 30

Mercredi 2 avril 19 h au jeudi 3 avril 5 h 30

Fermeture complète du boulevard des Chutes entre la rue des Pionnières-de-Beauport et l'avenue de l'Obiou.

Détour de la circulation via la rue Morel, le boulevard Louis-XIV, l'avenue Royale et la rue Cockburn.

Fermeture de la bretelle de sortie de l'Autoroute 40 Est vers le boulevard des Chutes.

Détour de la circulation via l'autoroute Dufferin-Montmorency et le boulevard des Chutes.

Fermeture de la bretelle d'entrée de l'Autoroute 40 Est.

Détour de la circulation via la rue Morel, le boulevard Louis-XIV, l'avenue Royale, la rue Labelle et la rue Yves-Prévost.

Du lundi 31 mars 5 h 30 jusqu'au lundi 7 juillet 16 h

Fermeture des deux (2) voies en direction ouest du boulevard des Chutes entre la rue des Pionnières-de-Beauport et l'avenue de l'Obiou.

Circulation conservée en contresens à une (1) voie par direction dans les voies de la direction est du boulevard des Chutes.

Du mardi 27 mai 19 h au lundi 7 juillet 16 h

Fermeture de la bretelle de la sortie de l'autoroute 40 Ouest vers le boulevard des Chutes.

Détour de la circulation via la rue Clemenceau, le boulevard Raymond, la rue Yves-Prévost, l'autoroute 40 Est et le boulevard des Chutes.

Du mercredi 9 juillet 5 h 30 au vendredi 31 octobre 16 h

Fermeture des deux (2) voies en direction est du boulevard des Chutes entre la rue des Pionnières-de-Beauport et l'avenue de l'Obiou.

Circulation conservée en contresens à une (1) voie par direction dans les voies de la direction ouest du boulevard des Chutes.